



EXPOSITION

**HISTOIRE ET COMMÉMORATIONS
(1914, 1944 & 1954)**

ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

HISTOIRE ET COMMÉMORATIONS (1914, 1944 & 1954)

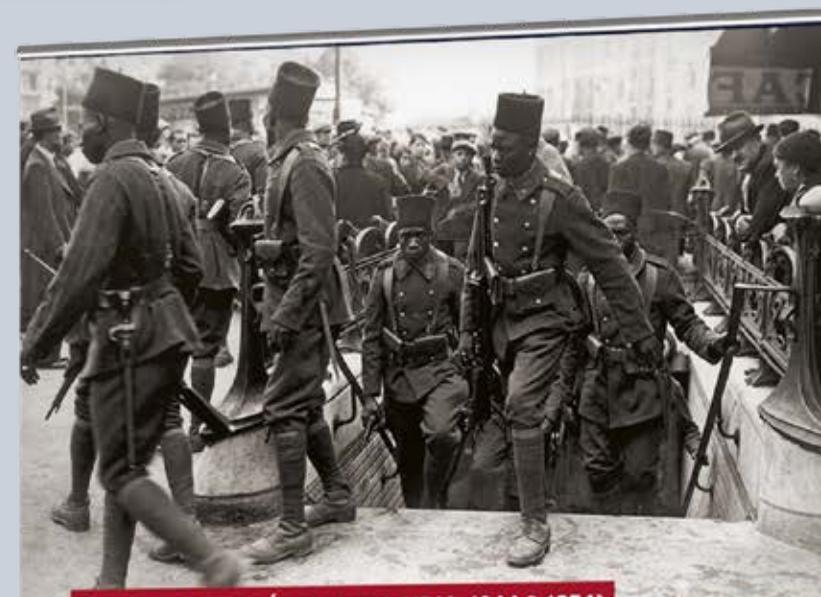
ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

En 2024, la France célèbre trois dates clés de l'histoire militaire récente : le 110^e anniversaire du début de la Grande Guerre (1914), le 80^e anniversaire de la Libération (1944) et le 70^e anniversaire de la fin de la présence française en Indochine et du début de la guerre d'Algérie (1954), date charnière des guerres de décolonisations. Dans ce contexte, cette exposition retrace l'histoire des étrangers et des soldats coloniaux ayant servi dans l'armée française, depuis le début du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle, dont les flux ont influencé l'histoire migratoire, ainsi que les enjeux de mémoire dans le présent.

Nous avons choisi de retracer leur parcours au moment où, pour poursuivre son expansion coloniale, la France décide de recruter des soldats dans ses colonies. À la suite du recrutement des troupes de « supplétifs », qui pour la majorité se fonderont dans les troupes coloniales, et de leur participation aux conquêtes coloniales, la France a engagé ces combattants venus d'ailleurs dans tous les conflits majeurs du XX^e siècle : la Première Guerre mondiale (1914-1918), la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) mais aussi toutes les guerres de décolonisations. Aux côtés des soldats issus des colonies et des territoires ultramarins, de nombreux étrangers, réfugiés ou immigrants, se sont également battus pour la France.

Si les conditions d'enrôlement puis de carrière des troupes coloniales constituent une singularité au sein de l'armée française, la présence d'étrangers n'en est pas moins une tradition. Au-delà de la Légion, cette présence se caractérise également dans des mobilisations et engagements spécifiques lors de la Première Guerre mondiale, par la présence d'armées étrangères lors des deux conflits mondiaux, mais aussi par l'engagement dans l'armée ou dans la Résistance à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale d'étrangers venus pour la majorité chercher asile en France.

La reconnaissance du sacrifice des combattants étrangers et coloniaux a été immédiate dans les armées mais a ensuite été marginalisée et instrumentalisée dans le récit national. En 2024, à l'heure des commémorations de la Grande Guerre, de la Libération et de la fin de la présence française en Indochine, il est essentiel de faire une place à la mémoire de ces combattants et à la connaissance de leur histoire. L'entrée en février 2024 au Panthéon de Missak Manouchian, résistant arménien exécuté au Mont-Valérien par les troupes d'occupation allemande, revêt à ce titre une symbolique forte : l'hommage de la patrie. Dans cette dynamique, la présence de combattants coloniaux morts pour la France au Panthéon serait une démarche essentielle.



HISTOIRE ET COMMÉMORATIONS (1914, 1944 & 1954)

ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

En 2024, la France célèbre trois dates clés de l'histoire militaire récente : le 110^e anniversaire du début de la Grande Guerre (1914), le 80^e anniversaire de la Libération (1944) et le 70^e anniversaire de la fin de la présence française en Indochine et du début de la guerre d'Algérie (1954), date charnière des guerres de décolonisation. Dans ce contexte, cette exposition retrace l'histoire des étrangers et des soldats coloniaux ayant servi dans l'armée française, depuis le début du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle, dont les flux ont influencé l'histoire migratoire, ainsi que les enjeux de mémoire dans le présent.

Nous avons choisi de retracer leur parcours au moment où, pour poursuivre son expansion coloniale, la France décide de recruter des soldats dans ses colonies. À la suite du recrutement des troupes de « supplétifs », qui pour la majorité se fonderont dans les troupes coloniales, et de leur participation aux conquêtes coloniales, la France a engagé ces combattants venus d'ailleurs dans tous les conflits majeurs du XX^e siècle : la Première Guerre mondiale (1914-1918), la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) mais aussi toutes les guerres de décolonisation. Aux côtés des soldats issus des colonies et des territoires ultramarins, de nombreux étrangers, réfugiés ou immigrants, se sont également battus pour la France.

Si les conditions d'enrôlement puis de carrière des troupes coloniales constituent une singularité au sein de l'armée française, la présence d'étrangers n'en est pas moins une tradition. Au-delà de la Légion, cette présence se caractérise également dans des mobilisations et engagements spécifiques lors de la Première Guerre mondiale, par la présence d'armées étrangères lors des deux conflits mondiaux, mais aussi par l'engagement dans l'armée ou dans la Résistance à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale d'étrangers venus pour la majorité chercher asile en France.

La reconnaissance du sacrifice des combattants étrangers et coloniaux a été immédiate dans les armées mais a ensuite été marginalisée et instrumentalisée dans le récit national. En 2024, à l'heure des commémorations de la Grande Guerre, de la Libération et de la fin de la présence française en Indochine, il est essentiel de faire une place à la mémoire de ces combattants et à la connaissance de leur histoire. L'entrée en février 2024 au Panthéon de Missak Manouchian, résistant arménien exécuté au Mont-Valérien par les troupes d'occupation allemande, revêt à ce titre une symbolique forte : l'hommage de la patrie. Dans cette dynamique, la présence de combattants coloniaux morts pour la France au Panthéon serait une démarche essentielle.

DEPUIS L'EMPIRE DE 1814 À 1962, LA FRANCE EN A ENGAGÉ UN MILLION D'ÉTRANGERS EN DÉCEZ



Les Premières troupes étrangères ont été engagées en 1814, lors de la campagne de France. Elles ont été suivies par les troupes de la Légion étrangère, créée en 1831, et les troupes de la Légion italienne, créée en 1848. Ces troupes ont participé à de nombreuses batailles, notamment pendant la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale.



La reconnaissance du sacrifice des combattants étrangers et coloniaux a été immédiate dans les armées mais a ensuite été marginalisée et instrumentalisée dans le récit national. En 2024, à l'heure des commémorations de la Grande Guerre, de la Libération et de la fin de la présence française en Indochine, il est essentiel de faire une place à la mémoire de ces combattants et à la connaissance de leur histoire. L'entrée en février 2024 au Panthéon de Missak Manouchian, résistant arménien exécuté au Mont-Valérien par les troupes d'occupation allemande, revêt à ce titre une symbolique forte : l'hommage de la patrie. Dans cette dynamique, la présence de combattants coloniaux morts pour la France au Panthéon serait une démarche essentielle.

“ Nous avons mérité cet honneur et la mère patrie considérera sans doute qu'elle se doit à elle-même de nous l'accorder. ”

1 ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

LA DIVERSITÉ DES RECRUTEMENTS

Dès le début du XVIII^e siècle ont lieu les premiers recrutements d'« auxiliaires indigènes » dans l'armée française. L'établissement des comptoirs commerciaux de la Compagnie française des Indes orientales, créée par Colbert, conduit à l'enrôlement, à partir de 1737, des Cipayes dans la région de Pondichéry et en 1765, en Afrique, à la création du premier corps permanent d'étrangers dans l'armée avec les Laptots de Gorée (Sénégal). Dans les « vieilles » colonies (Guadeloupe, Martinique, Guyane...), l'habitude est au recours à d'anciens esclaves pour assurer la défense du territoire.

À la fin du siècle, les campagnes de la Révolution française font émerger de véritables unités régulières, parmi lesquelles des unités étrangères d'hommes attirés par l'esprit universel de la Révolution française – c'est le cas des jacobins européens, du général vénézuélien Francisco de Miranda, du régiment suisse d'Erlach ou des Irlandais du régiment de Dillon –, et donnant aussi naissance au bataillon des pionniers noirs d'où émergent des personnalités comme Joseph Domingue. En 1799, plus de 47 000 hommes d'origine étrangère sont présents dans les forces républicaines françaises. Au début du XIX^e siècle, Napoléon Bonaparte s'attache les services de supplétifs égyptiens et ottomans, mais ce n'est qu'en 1830, lors de la conquête de l'Algérie, que ces unités s'organisent en corps officiels. Les unités locales d'infanterie des zouaves, la Légion étrangère (1831), le Corps des spahis (1843) et d'autres unités sont regroupés au sein de l'armée d'Afrique. En 1857, le général Faidherbe crée l'unité militaire des tirailleurs sénégalais composée d'hommes d'Afrique de l'Ouest issus de nombreux territoires coloniaux. En Asie, en février 1859, les forces du contre-amiral Rigault de Genouilly s'emparent de Saïgon en comptant dans leurs rangs des combattants asiatiques. Conscient du potentiel représenté par les supplétifs locaux, le gouverneur général de la Cochinchine décide en 1861 de la mise sur pied d'un bataillon indigène composé de « Tonkinois » et d'« Annamites » qui mène en 1879 à la création du premier régiment de tirailleurs annamites, commandé tant par des officiers européens que locaux.

Les contours de l'empire colonial français s'affinent et le ministère des Colonies est créé en 1894. Bien que l'expansion coloniale française en Afrique soit freinée par les Britanniques à Fachoda, les tirailleurs sénégalais défilent derrière le commandant Marchand à Paris en 1899. Ils sont acclamés par les Parisiens, s'inscrivant désormais comme des éléments familiers de la mythologie républicaine-coloniale et de l'armée française.



ORIGINES

LA DIVERSITÉ DES RECRUTEMENTS

Dès le début du XVIII^e siècle ont lieu les premiers recrutements d'« auxiliaires indigènes » dans l'armée française. L'établissement des comptoirs commerciaux de la Compagnie française des Indes orientales, créée par Colbert, conduit à l'enrôlement, à partir de 1737, des Cipayes dans la région de Pondichéry et en 1765, en Afrique, à la création du premier corps permanent d'étrangers dans l'armée avec les Laptots de Gorée (Sénégal). Dans les « vieilles » colonies (Guadeloupe, Martinique, Guyane...), l'habitude est au recours à d'anciens esclaves pour assurer la défense du territoire.

À la fin du siècle, les campagnes de la Révolution française font émerger de véritables unités régulières, parmi lesquelles des unités étrangères d'hommes attirés par l'esprit universel de la Révolution française – c'est le cas des jacobins européens, du général vénézuélien Francisco de Miranda, du régiment suisse d'Erlach ou des Irlandais du régiment de Dillon –, et donnant aussi naissance au bataillon des pionniers noirs d'où émergent des personnalités comme Joseph Domingue. En 1799, plus de 47 000 hommes d'origine étrangère sont présents dans les forces républicaines françaises. Au début du XIX^e siècle, Napoléon Bonaparte s'attache les services de supplétifs égyptiens et ottomans, mais ce n'est qu'en 1830, lors de la conquête de l'Algérie, que ces unités s'organisent en corps officiels. Les unités locales d'infanterie des zouaves, la Légion étrangère (1831), le Corps des spahis (1843) et d'autres unités sont regroupés au sein de l'armée d'Afrique. En 1857, le général Faidherbe crée l'unité militaire des tirailleurs sénégalais composée d'hommes d'Afrique de l'Ouest issus de nombreux territoires coloniaux. En Asie, en février 1859, les forces du contre-amiral Rigault de Genouilly s'emparent de Saïgon en comptant dans leurs rangs des combattants asiatiques. Conscient du potentiel représenté par les supplétifs locaux, le gouverneur général de la Cochinchine décide en 1861 de la mise sur pied d'un bataillon indigène composé de « Tonkinois » et d'« Annamites » qui mène en 1879 à la création du premier régiment de tirailleurs annamites, commandé tant par des officiers européens que locaux.

Les contours de l'empire colonial français s'affinent et le ministère des Colonies est créé en 1894. Bien que l'expansion coloniale française en Afrique soit freinée par les Britanniques à Fachoda, les tirailleurs sénégalais défilent derrière le commandant Marchand à Paris en 1899. Ils sont acclamés par les Parisiens, s'inscrivant désormais comme des éléments familiers de la mythologie républicaine-coloniale et de l'armée française.



“ Dans l'état actuel de l'Europe, la Force noire fait de nous le plus redoutable des adversaires. ”

(Léonard de Vinci, 1485)

2 ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

1914-1918

L'APPEL À L'EMPIRE

La « guerre totale » oblige rapidement à recourir à la conscription, mais aussi au recrutement forcé. En août 1914, dix bataillons de tirailleurs sénégalais rejoignent la France pour participer aux combats (parmi eux, Bakary Diallo, l'auteur de *Force-Bonté*) et, malgré des révoltes et refus d'incorporation, 170 000 musulmans algériens, plus de 60 000 Tunisiens et 37 000 Marocains viendront se battre en Europe. Le gouvernement choisit aussi d'appeler au combat les soldats des « vieilles colonies » et la majorité des Créoles servent dans les régiments d'infanterie coloniale (RIC). De 1914 à 1918, près de 17 000 Antillais et Guyanais sont dirigés vers les zones des armées dont 3 300 ne reviendront pas de la guerre. On dénombre également en Europe, durant les quatre années de conflit, 135 000 combattants venus d'Afrique-Occidentale française et d'Afrique-Équatoriale française, 29 000 tirailleurs malgaches, auxquels s'ajoutent plus de 5 000 travailleurs, 6 000 Réunionnais, qui quittent l'île – à l'image de l'aviateur Roland Garros – et 2 000 Somalis et Comoriens – à l'image d'Ali M'Houmadi.

Il faut attendre 1916 pour que les premiers bataillons de soldats indochinois soient engagés en Europe, même si d'anciens combattants se trouvaient déjà sur place, à l'image de Do Huu Vi. Parallèlement, en 1916, est créé le Bataillon mixte du Pacifique (BMP), unité militaire d'infanterie, composé de tirailleurs, volontaires canaques et polynésiens originaires des Établissements français de l'Océanie.

Contrairement à un mythe répandu, ces troupes coloniales ne forment pas la « chair à canon » d'une première ligne sacrifiée, et leurs pertes sont similaires à celles des poilus français (entre 22 et 24 %). Néanmoins les pertes sont lourdes du fait de l'inexpérience des jeunes recrues, des pathologies infectieuses et des conditions difficiles, très éloignées de celles de leur lieu d'origine. En Afrique, aux Antilles et en Guyane, les résistances face à cet « impôt du sang » existent et les refus d'incorporation et désertions sont nombreux. Seuls les efforts du député du Sénégal Blaise Diagne permettront une dernière vague de recrutement en 1918 en Afrique avec plus de 40 000 tirailleurs sénégalais qui arrivent en France à la fin du conflit. L'appel à l'Empire marque un tournant majeur dans l'histoire coloniale et dans l'histoire du conflit avec près de 7 % de troupes venues des colonies du côté français.



1914-1918

L'APPEL À L'EMPIRE

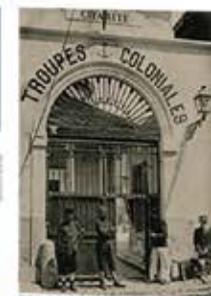
La « guerre totale » oblige rapidement à recourir à la conscription, mais aussi au recrutement forcé. En août 1914, dix bataillons de tirailleurs sénégalais rejoignent la France pour participer aux combats (parmi eux, Bakary Diallo, l'auteur de *Force-Bonté*) et, malgré des révoltes et refus d'incorporation, 170 000 musulmans algériens, plus de 60 000 Tunisiens et 37 000 Marocains viendront se battre en Europe. Le gouvernement choisit aussi d'appeler au combat les soldats des « vieilles colonies » et la majorité des Créoles servent dans les régiments d'infanterie coloniale (RIC). De 1914 à 1918, près de 17 000 Antillais et Guyanais sont dirigés vers les zones des armées dont 3 300 ne reviendront pas de la guerre. On dénombre également en Europe, durant les quatre années de conflit, 135 000 combattants venus d'Afrique-Occidentale française et d'Afrique-Équatoriale française, 29 000 tirailleurs malgaches, auxquels s'ajoutent plus de 5 000 travailleurs, 6 000 Réunionnais, qui quittent l'île – à l'image de l'aviateur Roland Garros – et 2 000 Somalis et Comoriens – à l'image d'Ali M'Houmadi.

Il faut attendre 1916 pour que les premiers bataillons de soldats indochinois soient engagés en Europe, même si d'anciens combattants se trouvaient déjà sur place, à l'image de Do Huu Vi. Parallèlement, en 1916, est créé le Bataillon mixte du Pacifique (BMP), unité militaire d'infanterie, composé de tirailleurs, volontaires canaques et polynésiens originaires des Établissements français de l'Océanie.

Contrairement à un mythe répandu, ces troupes coloniales ne forment pas la « chair à canon » d'une première ligne sacrifiée, et leurs pertes sont similaires à celles des poilus français (entre 22 et 24 %). Néanmoins les pertes sont lourdes du fait de l'inexpérience des jeunes recrues, des pathologies infectieuses et des conditions difficiles, très éloignées de celles de leur lieu d'origine. En Afrique, aux Antilles et en Guyane, les résistances face à cet « impôt du sang » existent et les refus d'incorporation et désertions sont nombreux. Seuls les efforts du député du Sénégal Blaise Diagne permettront une dernière vague de recrutement en 1918 en Afrique avec plus de 40 000 tirailleurs sénégalais qui arrivent en France à la fin du conflit. L'appel à l'Empire marque un tournant majeur dans l'histoire coloniale et dans l'histoire du conflit avec près de 7 % de troupes venues des colonies du côté français.



En 1914 et en 1915, les premiers tirailleurs sénégalais sont envoyés en Europe. Ils participent à de nombreuses batailles et sont décorés pour leur bravoure.



« Les tirailleurs furent, tous ces jours-ci, les enfants chéris de notre capitale. »

3 ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

1914-1918

LES ÉTRANGERS AU SERVICE DE LA FRANCE

La France a besoin de bras pour s'industrialiser dans la seconde moitié du XIX^e siècle et devient une terre d'immigration. Dans ce contexte et avec le déclenchement du conflit, « L'appel aux étrangers vivant en France » est publié au début du mois d'août 1914, encourageant les étrangers à soutenir la France en s'enrôlant comme volontaires. C'est le cas de Lazare Ponticelli et de plus de 40 000 engagés volontaires à la Légion étrangère pour la durée de la guerre, représentant pas moins de cinquante-deux nationalités.

En 1916, les accords franco-arméniens aboutissent à la création de la Légion d'Orient, devant recruter des ressortissants arméniens, libanais et syriens de l'Empire ottoman. Six bataillons de 800 personnes sont envoyés au Moyen-Orient pour combattre sous les drapeaux alliés contre les Jeunes-Turcs et les Ottomans. Ces derniers s'ajoutent aux 450 volontaires arméniens dans l'armée. Après les accords de décembre 1915 avec l'état-major russe, 44 000 Russes répartis en huit régiments spéciaux d'infanterie sont envoyés en France, rejoignant plus d'un millier de concitoyens qui avaient répondu à l'appel aux étrangers au début des combats. Présent dès le début de la guerre, le corps expéditionnaire britannique fait appel à son armée en Inde et envoie 130 000 soldats combattre aux côtés des Alliés à la suite des lourdes pertes subies lors des premiers combats. Les premières divisions hindoues arrivent à Marseille fin 1914 et s'installent dans le centre, au parc Borély, puis à La Penne, près de Marseille. Les divisions de cavalerie restent en France jusqu'en 1918. Les États-Unis d'Amérique envoient, quant à eux, plusieurs régiments de soldats africains-américains généralement employés à des tâches logistiques, dont l'une des unités les plus mythiques sera les *Harlem Hellfighters*.

Aux côtés des combattants, il faut ajouter des dizaines de milliers de travailleurs civils, venus d'Inde et de Chine, pour soutenir l'effort de guerre. Quelque 140 000 Chinois arrivent en France, où ils sont regroupés dans des camps comme celui de La Rochelle-La Pallice ou dans des dortoirs comme à Saint-Fons. Les travailleurs des Indes sont employés dans le secteur de la logistique (Marseille, Rouen, Abbeville...), mais aussi comme muletiers, cuisiniers ou balayeurs. À leurs côtés, de nombreux Népalais font office de porteurs d'eau. À la suite de l'Armistice, tous les soldats et travailleurs sont progressivement rapatriés dans leur pays d'origine, à l'exception de quelques-uns qui resteront en France.



1914-1918

LES ÉTRANGERS AU SERVICE DE LA FRANCE

La France a besoin de bras pour s'industrialiser dans la seconde moitié du XIX^e siècle et devient une terre d'immigration. Dans ce contexte et avec le déclenchement du conflit, « L'appel aux étrangers vivant en France » est publié au début du mois d'août 1914, encourageant les étrangers à soutenir la France en s'enrôlant comme volontaires. C'est le cas de Lazare Ponticelli et de plus de 40 000 engagés volontaires à la Légion étrangère pour la durée de la guerre, représentant pas moins de cinquante-deux nationalités.



En 1916, les accords franco-arméniens aboutissent à la création de la Légion d'Orient, devant recruter des ressortissants arméniens, libanais et syriens de l'Empire ottoman. Six bataillons de 800 personnes sont envoyés au Moyen-Orient pour combattre sous les drapeaux alliés contre les Jeunes-Turcs et les Ottomans. Ces derniers s'ajoutent aux 450 volontaires arméniens dans l'armée. Après les accords de décembre 1915 avec l'état-major russe, 44 000 Russes répartis en huit régiments spéciaux d'infanterie sont envoyés en France, rejoignant plus d'un millier de concitoyens qui avaient répondu à l'appel aux étrangers au début des combats. Présent dès le début de la guerre, le corps expéditionnaire britannique fait appel à son armée en Inde et envoie 130 000 soldats combattre aux côtés des Alliés à la suite des lourdes pertes subies lors des premiers combats. Les premières divisions hindoues arrivent à Marseille fin 1914 et s'installent dans le centre, au parc Borély, puis à La Penne, près de Marseille. Les divisions de cavalerie restent en France jusqu'en 1918. Les États-Unis d'Amérique envoient, quant à eux, plusieurs régiments de soldats africains-américains généralement employés à des tâches logistiques, dont l'une des unités les plus mythiques sera les *Harlem Hellfighters*.



Les Hindous combattent au côté des Français pendant toute la durée de la guerre. Ils sont employés dans le secteur de la logistique (Marseille, Rouen, Abbeville...), mais aussi comme muletiers, cuisiniers ou balayeurs. À leurs côtés, de nombreux Népalais font office de porteurs d'eau.



La Légion d'Orient est créée en 1916, elle recrute des volontaires arméniens, libanais et syriens de l'Empire ottoman. Six bataillons de 800 personnes sont envoyés au Moyen-Orient pour combattre sous les drapeaux alliés contre les Jeunes-Turcs et les Ottomans.

Les États-Unis envoient plusieurs régiments de soldats africains-américains généralement employés à des tâches logistiques, dont l'une des unités les plus mythiques sera les *Harlem Hellfighters*.



“Groupons-nous en un faisceau solide de volontés mises au service de la plus grande France.”

Appel de Rocheno Carrelis, Août 1914

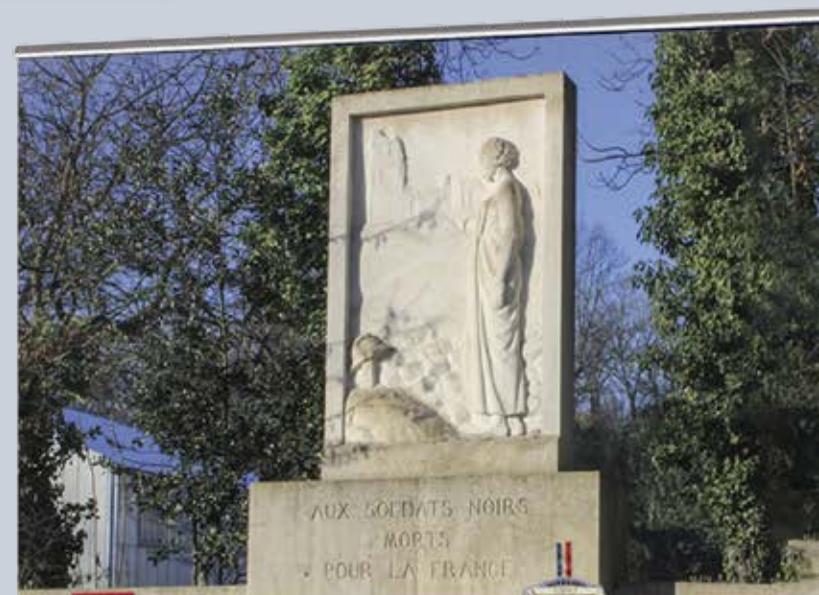
4 ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

LE PRIX DE LA VICTOIRE

À la fin de la Grande Guerre, on estime entre 500 000 et 600 000 le nombre de soldats coloniaux venus du monde entier combattre en Europe, sans parler de ceux qui sont restés mobilisés dans les colonies. En ajoutant les 200 000 travailleurs coloniaux, l'ampleur de ce flux migratoire et de cette présence est évidente. En outre, les pertes sont lourdes : près de 50 000 soldats maghrébins périssent dans le conflit ; pour l'Afrique-Occidentale française et l'Afrique Équatoriale française ce sont 25 000 tués et disparus et environ 3 000 hommes venus des colonies de l'océan Indien et 2 000 venus des Antilles et de la Guyane. Enfin, plus de 10 000 combattants indiens et 1 600 Indochinois sont également morts au combat.

Entre 1920 et 1925, près de 30 000 monuments aux morts sont érigés par la III^e République qui veut bâtir un réseau mémoriel sur tout le territoire français et symboliser l'énorme sacrifice des plus de huit millions de soldats français mobilisés. Outre les monuments dédiés aux soldats français et aux alliés de la France, la bravoure militaire des troupes coloniales est immédiatement consacrée lors des défilés de la victoire ou avec l'érection de monuments spécifiques dans toute la France, comme celui de Reims, mais aussi dans le Pas-de-Calais, sur le site de la bataille de l'Artois, consacré aux morts de la Division marocaine, ou encore dans le Jardin d'agronomie tropicale de Nogent-sur-Marne (dit Jardin colonial) où des monuments rendent hommage aux combattants des colonies du Cambodge, du Laos, de Madagascar et d'Indochine, ainsi qu'aux soldats de tout l'Empire, et un monument est plus spécifiquement dédié aux « soldats noirs » morts pour la France. Un projet de loi voté en 1920 décide la construction de la Grande Mosquée de Paris, en lien direct avec le conflit et le sacrifice des combattants musulmans. Immédiatement après la fin du conflit, l'état-major ainsi que le gouvernement français organisent le retour des troupes coloniales dans l'Empire et y érigent des monuments aux morts. En 1924, le monument *Aux héros de l'armée noire* à Bamako est édifié.

Mais au-delà de ces hommages officiels, de ces affiches vantant « ce que nous devons à nos colonies », l'image des Maghrébins est aussi celle d'immigrés exotiques en France, désignés sous le terme dévalorisant de « Sidis ». Cette ambivalence traverse tout l'entre-deux-guerres. Malgré les annonces faites pendant la guerre, notamment par le député Blaise Diagne dans sa campagne de recrutement, l'égalité de statut promise aux soldats coloniaux ne récompense qu'un petit nombre de combattants.



1918

LE PRIX DE LA VICTOIRE

À la fin de la Grande Guerre, on estime entre 500 000 et 600 000 le nombre de soldats coloniaux venus du monde entier combattre en Europe, sans parler de ceux qui sont restés mobilisés dans les colonies. En ajoutant les 200 000 travailleurs coloniaux, l'ampleur de ce flux migratoire et de cette présence est évidente. En outre, les pertes sont lourdes : près de 50 000 soldats maghrébins périssent dans le conflit ; pour l'Afrique-Occidentale française et l'Afrique Équatoriale française ce sont 25 000 tués et disparus et environ 3 000 hommes venus des colonies de l'océan Indien et 2 000 venus des Antilles et de la Guyane. Enfin, plus de 10 000 combattants indiens et 1 600 Indochinois sont également morts au combat.

Entre 1920 et 1925, près de 30 000 monuments aux morts sont érigés par la III^e République qui veut bâtir un réseau mémoriel sur tout le territoire français et symboliser l'énorme sacrifice des plus de huit millions de soldats français mobilisés. Outre les monuments dédiés aux soldats français et aux alliés de la France, la bravoure militaire des troupes coloniales est immédiatement consacrée lors des défilés de la victoire ou avec l'érection de monuments spécifiques dans toute la France, comme celui de Reims, mais aussi dans le Pas-de-Calais, sur le site de la bataille de l'Artois, consacré aux morts de la Division marocaine, ou encore dans le Jardin d'agronomie tropicale de Nogent-sur-Marne (dit Jardin colonial) où des monuments rendent hommage aux combattants des colonies du Cambodge, du Laos, de Madagascar et d'Indochine, ainsi qu'aux soldats de tout l'Empire, et un monument est plus spécifiquement dédié aux « soldats noirs » morts pour la France. Un projet de loi voté en 1920 décide la construction de la Grande Mosquée de Paris, en lien direct avec le conflit et le sacrifice des combattants musulmans. Immédiatement après la fin du conflit, l'état-major ainsi que le gouvernement français organisent le retour des troupes coloniales dans l'Empire et y érigent des monuments aux morts. En 1924, le monument *Aux héros de l'armée noire* à Bamako est édifié.

Mais au-delà de ces hommages officiels, de ces affiches vantant « ce que nous devons à nos colonies », l'image des Maghrébins est aussi celle d'immigrés exotiques en France, désignés sous le terme dévalorisant de « Sidis ». Cette ambivalence traverse tout l'entre-deux-guerres. Malgré les annonces faites pendant la guerre, notamment par le député Blaise Diagne dans sa campagne de recrutement, l'égalité de statut promise aux soldats coloniaux ne récompense qu'un petit nombre de combattants.



« Certains hommes se détachent de la foule et viennent nous serrer les mains. Je les entends dire : « Bravo les tirailleurs sénégalais ! Vive la France ! » »

Blaise Diagne, 1918

5 ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

PROPAGANDE ET PERCEPTION DES TROUPES COLONIALES ET DES IMMIGRÉS

Entre-deux-guerres est sans conteste un moment de propagande coloniale intense avec la tenue de grandes manifestations, comme les expositions coloniales, notamment celle de Marseille en 1922, de Paris en 1931 ou encore l'Exposition universelle de 1937 mais aussi le Centenaire de la conquête de l'Algérie en 1930. L'« exotisme » des armées coloniales mis en valeur par leurs uniformes garantit le succès des défilés dans les plus grandes villes. Désormais devenu figure incontournable, le soldat colonial est omniprésent dans la littérature coloniale, le cinéma ou les manifestations officielles. Mais le flux migratoire des travailleurs maghrébins et indochinois, combiné aux crises économiques successives, génère aussi une xénophobie de plus en plus grande à l'égard de ceux que l'on nomme alors rapidement les « indésirables ».

À partir de 1919, les Français occupent la Rhénanie puis la Ruhr au titre du traité de Versailles. Sur les quelque 100 000 soldats français présents sur le territoire allemand, un cinquième au moins est d'origine coloniale. Ils deviennent la cible d'une campagne de haine de la part de la droite nationaliste allemande intitulée *Die schwarze Schande* – la « Honte noire » –, qui provoque le retrait progressif des troupes sur décision du gouvernement français. Mais cette période connaît également l'essor du nationalisme nord-africain, porté par des personnalités de premier plan, notamment des anciens combattants, comme l'émir Khaled. En contradiction avec l'image idyllique de la colonisation construite par la propagande, certains territoires entrent en dissidence (guerre du Rif au Maroc, grande révolte syrienne), tandis que d'autres connaissent des révoltes (mutinerie de la garnison de Yên Bái en Indochine). Les troupes coloniales sont envoyées dans tous ces conflits ou pour maintenir l'ordre. L'armée du Levant – constituée essentiellement par des unités de tirailleurs nord-africains de l'armée d'Afrique – participe à la guerre franco-syrienne et les goumiers marocains, supplétifs de l'armée française, comme les volontaires étrangers de la Légion étrangère, sont engagés dans la longue succession de conflits armés de la guerre du Rif (1921-1927) pour combattre les Rifains.

Si la Première Guerre mondiale met en contact les populations de la métropole et celles des Outre-mer, seule une poignée de démobilisés s'installe en France. Au contact des soldats coloniaux, les mentalités changent. En témoigne la littérature, avec l'ouvrage de Lucie Cousturier *Des inconnus chez moi* ou celui de René Maran, *Batouala*, prix Goncourt en 1921, ou encore la présentation de *La Revue nègre* de Joséphine Baker qui rencontre un immense succès en 1925.



1919-1939

PROPAGANDE ET PERCEPTION DES TROUPES COLONIALES ET DES IMMIGRÉS

Entre-deux-guerres est sans conteste un moment de propagande coloniale intense avec la tenue de grandes manifestations, comme les expositions coloniales, notamment celle de Marseille en 1922, de Paris en 1931 ou encore l'Exposition universelle de 1937 mais aussi le Centenaire de la conquête de l'Algérie en 1930. L'« exotisme » des armées coloniales mis en valeur par leurs uniformes garantit le succès des défilés dans les plus grandes villes. Désormais devenu figure incontournable, le soldat colonial est omniprésent dans la littérature coloniale, le cinéma ou les manifestations officielles. Mais le flux migratoire des travailleurs maghrébins et indochinois, combiné aux crises économiques successives, génère aussi une xénophobie de plus en plus grande à l'égard de ceux que l'on nomme alors rapidement les « indésirables ».

À partir de 1919, les Français occupent la Rhénanie puis la Ruhr au titre du traité de Versailles. Sur les quelque 100 000 soldats français présents sur le territoire allemand, un cinquième au moins est d'origine coloniale. Ils deviennent la cible d'une campagne de haine de la part de la droite nationaliste allemande intitulée *Die schwarze Schande* – la « Honte noire » –, qui provoque le retrait progressif des troupes sur décision du gouvernement français. Mais cette période connaît également l'essor du nationalisme nord-africain, porté par des personnalités de premier plan, notamment des anciens combattants, comme l'émir Khaled. En contradiction avec l'image idyllique de la colonisation construite par la propagande, certains territoires entrent en dissidence (guerre du Rif au Maroc, grande révolte syrienne), tandis que d'autres connaissent des révoltes (mutinerie de la garnison de Yên Bái en Indochine). Les troupes coloniales sont envoyées dans tous ces conflits ou pour maintenir l'ordre. L'armée du Levant – constituée essentiellement par des unités de tirailleurs nord-africains de l'armée d'Afrique – participe à la guerre franco-syrienne et les goumiers marocains, supplétifs de l'armée française, comme les volontaires étrangers de la Légion étrangère, sont engagés dans la longue succession de conflits armés de la guerre du Rif (1921-1927) pour combattre les Rifains.

Si la Première Guerre mondiale met en contact les populations de la métropole et celles des Outre-mer, seule une poignée de démobilisés s'installe en France. Au contact des soldats coloniaux, les mentalités changent. En témoigne la littérature, avec l'ouvrage de Lucie Cousturier *Des inconnus chez moi* ou celui de René Maran, *Batouala*, prix Goncourt en 1921, ou encore la présentation de *La Revue nègre* de Joséphine Baker qui rencontre un immense succès en 1925.



“ Qui pourra vous chanter si ce n'est votre frère d'armes, votre frère de sang ? [...] Mais je déchirerai les rires banania sur tous les murs de France. ”

Josephine Baker, extrait de « La Revue nègre », 1925

1918-1939

NOUVELLES PRÉSENCES ÉTRANGÈRES

En France, avec la perte de 1,3 million d'hommes au combat, la démographie est en baisse et l'économie en ruine. La reconstruction passe par un appel à l'immigration. Au lendemain du conflit, la population afro-antillaise compte alors environ 10 000 personnes en métropole et les Nord-Africains sont sans doute dix à douze fois plus nombreux. Les nouveaux migrants qui arrivent en nombre sont en majorité des Italiens, auxquels s'ajoutent des Polonais et des Tchécoslovaques. L'immigration est aussi constituée par des réfugiés politiques, principalement russes, arméniens, juifs et allemands. Dès 1919, le gouvernement signe des conventions d'immigration avec plusieurs pays d'Europe. Quant aux travailleurs envoyés de Chine lors de la Grande Guerre, entre 2 000 et 3 000 restent en France, rejoints dès 1920 par des étudiants et de nouveaux travailleurs indochinois et chinois, à l'image du futur dirigeant du Parti communiste chinois, Deng Xiaoping. Le nombre d'étrangers en France double alors entre 1920 et 1930 pour atteindre les 2,7 millions sur environ 40 millions de Français.

Dans l'entre-deux-guerres, la Légion étrangère procède à de nouvelles stratégies de recrutement qui permettent l'arrivée d'un grand nombre de soldats, dont le prince Aage de Danemark. Des dispositions législatives et ministérielles sont prises pour faciliter les enrôlements. Le 18 avril 1919, une nouvelle loi permet ainsi à tous les étrangers de pouvoir contracter un engagement de cinq ans et le ministère de l'Intérieur s'engage à faciliter l'entrée en France des personnes dépourvues de passeport, mais désireuses de s'engager. À la fin des années 1920, dans certains centres de recrutement, près de la moitié des recrues de la Légion est de nationalité allemande et le recrutement se diversifie pour atteindre 45 000 hommes en 1939.

Durant la guerre d'Espagne, de nombreux Français et étrangers s'engagent aux côtés des républicains espagnols. Près de 10 000 Français font partie des brigades internationales et des entreprises privées, comme la compagnie maritime France-Navigation, participent à la livraison d'armes. En 1939, au moins 6 000 de ces réfugiés espagnols s'engageront dans la Légion étrangère ou les Régiments de marche de volontaires étrangers (RMVE), à leurs côtés, de nombreux immigrés d'Europe centrale, souvent juifs et communistes, ou des réfugiés antifascistes ayant fui le Reich nazi. Ils intégreront aussi les Compagnies de travailleurs étrangers, qui proposent à ceux qui séjournent en France et bénéficient du droit d'asile, de soutenir l'armée française sous forme de travail non armé, en remplacement du service militaire.



1918-1939

NOUVELLES PRÉSENCES ÉTRANGÈRES

En France, avec la perte de 1,3 million d'hommes au combat, la démographie est en baisse et l'économie en ruine. La reconstruction passe par un appel à l'immigration. Au lendemain du conflit, la population afro-antillaise compte alors environ 10 000 personnes en métropole et les Nord-Africains sont sans doute dix à douze fois plus nombreux. Les nouveaux migrants qui arrivent en nombre sont en majorité des Italiens, auxquels s'ajoutent des Polonais et des Tchécoslovaques. L'immigration est aussi constituée par des réfugiés politiques, principalement russes, arméniens, juifs et allemands. Dès 1919, le gouvernement signe des conventions d'immigration avec plusieurs pays d'Europe. Quant aux travailleurs envoyés de Chine lors de la Grande Guerre, entre 2 000 et 3 000 restent en France, rejoints dès 1920 par des étudiants et de nouveaux travailleurs indochinois et chinois, à l'image du futur dirigeant du Parti communiste chinois, Deng Xiaoping. Le nombre d'étrangers en France double alors entre 1920 et 1930 pour atteindre les 2,7 millions sur environ 40 millions de Français.



Dans l'entre-deux-guerres, la Légion étrangère procède à de nouvelles stratégies de recrutement qui permettent l'arrivée d'un grand nombre de soldats, dont le prince Aage de Danemark. Des dispositions législatives et ministérielles sont prises pour faciliter les enrôlements. Le 18 avril 1919, une nouvelle loi permet ainsi à tous les étrangers de pouvoir contracter un engagement de cinq ans et le ministère de l'Intérieur s'engage à faciliter l'entrée en France des personnes dépourvues de passeport, mais désireuses de s'engager. À la fin des années 1920, dans certains centres de recrutement, près de la moitié des recrues de la Légion est de nationalité allemande et le recrutement se diversifie pour atteindre 45 000 hommes en 1939.

Durant la guerre d'Espagne, de nombreux Français et étrangers s'engagent aux côtés des républicains espagnols. Près de 10 000 Français font partie des brigades internationales et des entreprises privées, comme la compagnie maritime France-Navigation, participent à la livraison d'armes. En 1939, au moins 6 000 de ces réfugiés espagnols s'engageront dans la Légion étrangère ou les Régiments de marche de volontaires étrangers (RMVE), à leurs côtés, de nombreux immigrés d'Europe centrale, souvent juifs et communistes, ou des réfugiés antifascistes ayant fui le Reich nazi. Ils intégreront aussi les Compagnies de travailleurs étrangers, qui proposent à ceux qui séjournent en France et bénéficient du droit d'asile, de soutenir l'armée française sous forme de travail non armé, en remplacement du service militaire.



Le rôle joué pendant la Grande Guerre par les indigènes algériens a été grand...



7

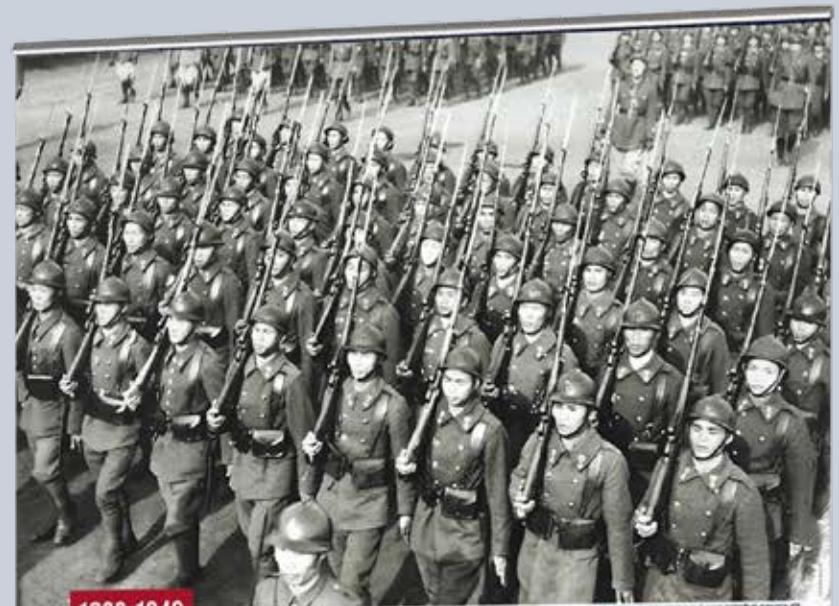
1939-1940

DE LA DRÔLE DE GUERRE À LA DÉFAITE

En 1939, la France retrouve les accents de 1914 pour mobiliser son Empire une fois de plus : la lutte contre l'Allemagne, le Japon et leur propagande raciste devient un argument de mobilisation dans les colonies. L'armée d'Afrique dispose de sept divisions d'infanterie nord-africaines, d'une division marocaine, de quatre divisions d'infanterie d'Afrique et de trois brigades de spahis. Ces combattants font l'objet de nombreux reportages vantant cette « force nouvelle » capable de vaincre l'Allemagne. Cette communication « Pour la défense de l'Empire » est amplifiée lors du Salon de la France d'outre-mer en mai 1940.

Quarante régiments venus d'Afrique du Nord, soit près de 80 000 hommes, sont engagés sur le front en mai et juin 1940 alors que s'achève la « drôle de guerre » et que les combats commencent. De septembre 1939 à mars 1940, on achemine en métropole plus de 38 000 tirailleurs sénégalais alors qu'en Afrique du Nord, 20 000 autres tirailleurs attendent d'embarquer. À la veille de l'armistice, 64 000 Africains et près de 14 000 Malgaches sont dans la zone du front. Dans l'Union indochinoise, 60 000 réservistes locaux sont mobilisés et rejoignent les vingt-neuf bataillons d'infanterie et groupes d'artillerie stationnés dans la péninsule. En réalité, ce sont plus de 75 000 natifs indochinois qui servent dans l'armée. En France, environ 20 000 travailleurs indochinois recrutés dans le cadre du « plan Mandel » sont rejoints par 15 000 tirailleurs envoyés dans les usines. Ces soldats sont parmi les premiers à combattre contre les blindés allemands sur la Meuse en 1940. Trois mille sont tués, portés disparus ou blessés, à l'heure de l'armistice le 25 juin 1940.

Enfin, les « vieilles colonies » ne sont pas en reste, puisque 3 300 Réunionnais ont quitté l'île entre septembre 1939 et juin 1940, tandis que près de 4 500 Antillais et Guyanais sont en route ou déjà présents au front, répartis dans différentes unités. Mais la victoire « éclair » de l'Allemagne ne permet pas l'envoi de troupes plus conséquentes.

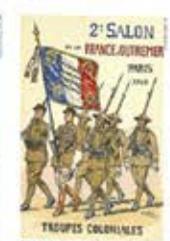


1939-1940

DE LA DRÔLE DE GUERRE À LA DÉFAITE

En 1939, la France retrouve les accents de 1914 pour mobiliser son Empire une fois de plus : la lutte contre l'Allemagne, le Japon et leur propagande raciste devient un argument de mobilisation dans les colonies. L'armée d'Afrique dispose de sept divisions d'infanterie nord-africaines, d'une division marocaine, de quatre divisions d'infanterie d'Afrique et de trois brigades de spahis. Ces combattants font l'objet de nombreux reportages vantant cette « force nouvelle » capable de vaincre l'Allemagne. Cette communication « Pour la défense de l'Empire » est amplifiée lors du Salon de la France d'outre-mer en mai 1940.

Quarante régiments venus d'Afrique du Nord, soit près de 80 000 hommes, sont engagés sur le front en mai et juin 1940 alors que s'achève la « drôle de guerre » et que les combats commencent. De septembre 1939 à mars 1940, on achemine en métropole plus de 38 000 tirailleurs sénégalais alors qu'en Afrique du Nord, 20 000 autres tirailleurs attendent d'embarquer. À la veille de l'armistice, 64 000 Africains et près de 14 000 Malgaches sont dans la zone du front. Dans l'Union indochinoise, 60 000 réservistes locaux sont mobilisés et rejoignent les vingt-neuf bataillons d'infanterie et groupes d'artillerie stationnés dans la péninsule. En réalité, ce sont plus de 75 000 natifs indochinois qui servent dans l'armée. En France, environ 20 000 travailleurs indochinois recrutés dans le cadre du « plan Mandel » sont rejoints par 15 000 tirailleurs envoyés dans les usines. Ces soldats sont parmi les premiers à combattre contre les blindés allemands sur la Meuse en 1940. Trois mille sont tués, portés disparus ou blessés, à l'heure de l'armistice le 25 juin 1940. Enfin, les « vieilles colonies » ne sont pas en reste, puisque 3 300 Réunionnais ont quitté l'île entre septembre 1939 et juin 1940, tandis que près de 4 500 Antillais et Guyanais sont en route ou déjà présents au front, répartis dans différentes unités. Mais la victoire « éclair » de l'Allemagne ne permet pas l'envoi de troupes plus conséquentes.



8 FORMATION DE SOLDATS COLONIAUX
PAR CLAUDE FROST

“ Nous allons monter en cadence.
Nous allons monter tuer les Allemands.
Nous allons monter tuer Hitler. ”
Citation des membres actifs du journal, 1942

DÉFAITE ET OCCUPATION

Fin mai 1940, la propagande allemande amplifie le discours animalisant les tirailleurs coloniaux, déjà présent dans la rhétorique de la « Honte noire ». Les soldats africains sont notamment accusés de sauvagerie sur le champ de bataille. Dès lors, les exactions se multiplient. Les premières exécutions collectives racistes ont lieu à Aubigny dans la Somme, où une cinquantaine de prisonniers du 24^e régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) sont abattus le 24 mai. À Febvin-Palfart, le 30 mai 1940, trente-deux soldats marocains sont fusillés par les troupes allemandes. Début juin 1940, avec la deuxième vague de l'offensive allemande à l'ouest, les exécutions s'intensifient. La compagnie de Charles N'Tchoréré et le régiment de Moman Diop sont anéantis. Plus d'une cinquantaine de lieux de massacres, faisant au total entre 1 500 et 3 000 victimes, sont recensés. Sur ces derniers seront érigés des monuments commémoratifs tels que le Tata sénégalais de Chasselay.

Pendant la débâcle de mai-juin 1940, un grand nombre de soldats coloniaux sont faits prisonniers. L'idéologie nazie les décrit comme porteurs de maladies et, surtout, ces soldats représentent une menace pour la « pureté du sang allemand ». Leur présence en Allemagne est donc inenvisageable. C'est pourquoi ces prisonniers sont rassemblés dans des camps localisés en France occupée nommés *Frontstalags*. On en trouve 57 en 1940 puis une vingtaine seulement en 1941. D'après le haut commandement de l'armée allemande, environ 70 000 hommes – 43 973 Nord-Africains, 15 777 Sénégalais, 3 888 Malgaches, 2 317 Indochinois, 380 Martiniquais et 2 718 prisonniers qui n'avaient pas été classés par « race » – sont enfermés dans les *Frontstalags* en 1941. Ils sont employés dans des commandos de travail à des tâches civiles ou militaires au profit de l'armée allemande ou parfois mis à disposition des autorités locales françaises.

Ce nombre de prisonniers baisse durant les années suivantes entre libérations, évasions – dont celle de Mamadou Addi Bâ –, évacuations sanitaires et décès. Près de 44 000 hommes sont toujours internés au début de 1942 et 37 000 en 1943. Alors que les combats sur le front de l'Est s'intensifient, l'armée allemande a besoin de tous ses effectifs et des officiers français, sous les ordres de Vichy, remplacent les geôliers allemands dans les *Frontstalags* : une trahison pour les prisonniers coloniaux s'étant battus à leurs côtés seulement trois ans auparavant.

En Afrique, certains s'engagent dans la Résistance, comme au Dahomey, Albert Idohou et Agoussi Wabi, et d'autres mobilisent aux côtés de la France libre comme Félix Éboué au Tchad. Beaucoup sont arrêtés ou condamnés à mort, comme Sidiki Boubakari ou Adolphe Gaétan. Dans l'Hexagone, des résistants, comme Salah Bouchafa, membre du PCF, arrêté pour fait de résistance, déporté et mort à Dachau en avril 1945, ou Mohamed Lakhdar-Toumi, déporté lui aussi, qui fut actif au sein des FTP de Paris. Plusieurs résistants communistes algériens sont exécutés au Mont-Valérien, comme Mohamed Moali ou Mohammed Ben Slimane. Enfin, plusieurs évadés vietnamiens des camps vont rejoindre aussi la Résistance, notamment à Aix-en-Provence ou dans le massif de l'Oisans, ainsi que Huynh Khuong An qui est fusillé à Châteaubriant en 1941.



1939-1944

DÉFAITE ET OCCUPATION

Fin mai 1940, la propagande allemande amplifie le discours animalisant les tirailleurs coloniaux, déjà présent dans la rhétorique de la « Honte noire ». Les soldats africains sont notamment accusés de sauvagerie sur le champ de bataille. Dès lors, les exactions se multiplient. Les premières exécutions collectives racistes ont lieu à Aubigny dans la Somme, où une cinquantaine de prisonniers du 24^e régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) sont abattus le 24 mai. À Febvin-Palfart, le 30 mai 1940, trente-deux soldats marocains sont fusillés par les troupes allemandes. Début juin 1940, avec la deuxième vague de l'offensive allemande à l'ouest, les exécutions s'intensifient. La compagnie de Charles N'Tchoréré et le régiment de Moman Diop sont anéantis. Plus d'une cinquantaine de lieux de massacres, faisant au total entre 1 500 et 3 000 victimes, sont recensés. Sur ces derniers seront érigés des monuments commémoratifs tels que le Tata sénégalais de Chasselay.



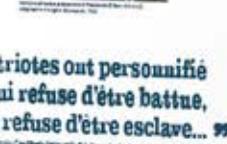
Pendant la débâcle de mai-juin 1940, un grand nombre de soldats coloniaux sont faits prisonniers. L'idéologie nazie les décrit comme porteurs de maladies et, surtout, ces soldats représentent une menace pour la « pureté du sang allemand ». Leur présence en Allemagne est donc inenvisageable. C'est pourquoi ces prisonniers sont rassemblés dans des camps localisés en France occupée nommés *Frontstalags*. On en trouve 57 en 1940 puis une vingtaine seulement en 1941. D'après le haut commandement de l'armée allemande, environ 70 000 hommes – 43 973 Nord-Africains, 15 777 Sénégalais, 3 888 Malgaches, 2 317 Indochinois, 380 Martiniquais et 2 718 prisonniers qui n'avaient pas été classés par « race » – sont enfermés dans les *Frontstalags* en 1941. Ils sont employés dans des commandos de travail à des tâches civiles ou militaires au profit de l'armée allemande ou parfois mis à disposition des autorités locales françaises.



Ce nombre de prisonniers baisse durant les années suivantes entre libérations, évasions – dont celle de Mamadou Addi Bâ –, évacuations sanitaires et décès. Près de 44 000 hommes sont toujours internés au début de 1942 et 37 000 en 1943. Alors que les combats sur le front de l'Est s'intensifient, l'armée allemande a besoin de tous ses effectifs et des officiers français, sous les ordres de Vichy, remplacent les geôliers allemands dans les *Frontstalags* : une trahison pour les prisonniers coloniaux s'étant battus à leurs côtés seulement trois ans auparavant.



En Afrique, certains s'engagent dans la Résistance, comme au Dahomey, Albert Idohou et Agoussi Wabi, et d'autres mobilisent aux côtés de la France libre comme Félix Éboué au Tchad. Beaucoup sont arrêtés ou condamnés à mort, comme Sidiki Boubakari ou Adolphe Gaétan. Dans l'Hexagone, des résistants, comme Salah Bouchafa, membre du PCF, arrêté pour fait de résistance, déporté et mort à Dachau en avril 1945, ou Mohamed Lakhdar-Toumi, déporté lui aussi, qui fut actif au sein des FTP de Paris. Plusieurs résistants communistes algériens sont exécutés au Mont-Valérien, comme Mohamed Moali ou Mohammed Ben Slimane. Enfin, plusieurs évadés vietnamiens des camps vont rejoindre aussi la Résistance, notamment à Aix-en-Provence ou dans le massif de l'Oisans, ainsi que Huynh Khuong An qui est fusillé à Châteaubriant en 1941.



“ Nos compatriotes ont personifié la France qui refuse d'être battue, la France qui refuse d'être esclave... ”

9 FORTINIERE & SOLDATS COLONIAUX PAR CLAUDE CHASSÉLAY

ÉTRANGERS ET RÉSISTANTS

Entre octobre 1939 et mai 1940, trois Régiments de marche de volontaires étrangers (RMVE) sont créés au sein de la Légion étrangère. Ce sont au total 50 000 légionnaires, recrutés notamment dans les Compagnies de travailleurs étrangers (CTE), principalement des réfugiés de la guerre civile espagnole ainsi que plus de 25 000 juifs étrangers engagés volontaires. La 13^e demi-brigade de Légion étrangère, créée en 1940, est l'un des deux régiments qui rallient en tant qu'unité constituée les Forces françaises libres. Elle participe à la plupart des campagnes décisives, notamment au débarquement de Provence d'août 1944, puis à la libération de Colmar et Strasbourg.

Après la défaite de 1940, le gouvernement de Vichy adopte des lois qui renforcent le contrôle sur les étrangers. Les CTE sont alors transformées en Groupements de travailleurs étrangers (GTE) et tout étranger masculin âgé de 18 à 55 ans sur le sol français est enrôlé dans un GTE. Des campements sont mis en place dans lesquels les étrangers sont contraints d'effectuer des travaux de gros œuvre.

Face aux persécutions dont ils sont victimes, de nombreux étrangers créent ou rejoignent des réseaux de résistance à travers la France, à l'instar de la très célèbre Joséphine Baker, d'Anatole Lewitsky ou d'Anna Marly. Allemands et Autrichiens antinazis, républicains espagnols qui ont fui le franquisme, Italiens antifascistes, Russes antibolchéviques, Polonais ou juifs d'Europe de l'Est et d'Allemagne fuyant l'antisémitisme, Arméniens... s'engagent dans la Résistance de manière très diverse. Beaucoup seront exécutés ou déportés par les nazis. Les résistants communistes proches du PCF créent les Francs-tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) en Île-de-France, réseau dont fait partie le célèbre Missak Manouchian ainsi qu'Olga Bancic. Les MOE devenus MOI, regroupent des immigrés aguerris aux combats (Espagne, Palestine,...) qui constituent certaines des premières organisations combattantes communistes en France. Des détachements des FTP-MOI voient le jour dans l'ensemble de la France libre et occupée tels que le bataillon Carmagnole à Lyon ou la compagnie Marat à Marseille, Liberté à Grenoble, la 35^e brigade à Toulouse. Le gouvernement polonais en exil crée dès 1940 le Réseau F, appelé plus tard F2 (en polonais *Ekspozycja Francja*, soit la « Branche France »). Enfin, une partie de l'Armée juive à Toulouse prend ensuite le nom d'Organisation juive de combat et permet notamment le passage en Espagne de centaines de juifs.



1940-1945

ÉTRANGERS ET RÉSISTANTS

Entre octobre 1939 et mai 1940, trois Régiments de marche de volontaires étrangers (RMVE) sont créés au sein de la Légion étrangère. Ce sont au total 50 000 légionnaires, recrutés notamment dans les Compagnies de travailleurs étrangers (CTE), principalement des réfugiés de la guerre civile espagnole ainsi que plus de 25 000 juifs étrangers engagés volontaires. La 13^e demi-brigade de Légion étrangère, créée en 1940, est l'un des deux régiments qui rallient en tant qu'unité constituée les Forces françaises libres. Elle participe à la plupart des campagnes décisives, notamment au débarquement de Provence d'août 1944, puis à la libération de Colmar et Strasbourg.

Après la défaite de 1940, le gouvernement de Vichy adopte des lois qui renforcent le contrôle sur les étrangers. Les CTE sont alors transformées en Groupements de travailleurs étrangers (GTE) et tout étranger masculin âgé de 18 à 55 ans sur le sol français est enrôlé dans un GTE. Des campements sont mis en place dans lesquels les étrangers sont contraints d'effectuer des travaux de gros œuvre.

Face aux persécutions dont ils sont victimes, de nombreux étrangers créent ou rejoignent des réseaux de résistance à travers la France, à l'instar de la très célèbre Joséphine Baker, d'Anatole Lewitsky ou d'Anna Marly. Allemands et Autrichiens antinazis, républicains espagnols qui ont fui le franquisme, Italiens antifascistes, Russes antibolchéviques, Polonais ou juifs d'Europe de l'Est et d'Allemagne fuyant l'antisémitisme, Arméniens... s'engagent dans la Résistance de manière très diverse. Beaucoup seront exécutés ou déportés par les nazis. Les résistants communistes proches du PCF créent les Francs-tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) en Île-de-France, réseau dont fait partie le célèbre Missak Manouchian ainsi qu'Olga Bancic. Les MOE devenus MOI, regroupent des immigrés aguerris aux combats (Espagne, Palestine,...) qui constituent certaines des premières organisations combattantes communistes en France. Des détachements des FTP-MOI voient le jour dans l'ensemble de la France libre et occupée tels que le bataillon Carmagnole à Lyon ou la compagnie Marat à Marseille, Liberté à Grenoble, la 35^e brigade à Toulouse. Le gouvernement polonais en exil crée dès 1940 le Réseau F, appelé plus tard F2 (en polonais *Ekspozycja Francja*, soit la « Branche France »). Enfin, une partie de l'Armée juive à Toulouse prend ensuite le nom d'Organisation juive de combat et permet notamment le passage en Espagne de centaines de juifs.



“Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute...”
Le Chant des partisans paroles de Joseph Kessel et Maurice Druon sur une mélodie d'Anna Marly, 1942

10 ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

ILS ONT LIBÉRÉ LA FRANCE

Après le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, les troupes françaises du Maghreb et les unités coloniales sont engagées sur les différents théâtres d'opérations : Tunisie, Italie, Corse, Provence, Normandie et enfin Paris. Entre 1942 et 1944, la mobilisation générale a permis de mobiliser environ 118 000 hommes venus d'Europe et 160 000 d'Afrique du Nord, qui s'ajoutent aux 225 000 hommes déjà prêts au combat. Les combattants africains sont rejoints par les « dissidents » antillais et guyanais regroupés dans le Bataillon de marche des Antilles n° 1 ainsi que par 200 Réunionnais. En janvier 1944, ces unités prennent officiellement le nom de Corps expéditionnaire français. La fusion des Forces françaises libres (FFL) et de l'Armée d'Afrique est bientôt réalisée, et constitue le fer de lance de la reconquête du territoire national.

Après avoir combattu en Tunisie (septembre 1943), le 1^{er} régiment de tirailleurs marocains et le 2^e groupe de tabors marocains libèrent la Corse aux côtés de la Résistance. L'Armée d'Afrique, à laquelle appartient le soldat Alain Mimoun, s'engage ensuite dans la campagne d'Italie avec la prise de Monte Cassino en 1944. Après avoir débarqué sur les côtes de Provence en août 1944, les troupes remontent rapidement vers le nord-est de l'Hexagone une fois Toulon, Marseille, Lyon et Dijon libérées. Dans le Vercors, des anciens évadés tirailleurs sénégalais participent aux combats, comme dans de nombreuses autres régions et maquis en France. Paris est libérée par la Légion étrangère, en particulier par les combattants républicains espagnols de la 2^e division blindée (DB), aussi surnommée la *Nueve*, dont fait partie Luis Royo-Ibanez. Le 12 septembre 1944, à Langres, les unités venues de Normandie et celles de Provence font leur jonction. Après une dure campagne, ils franchissent enfin le Rhin en mars 1945. À l'issue du conflit et des combats, quatorze Africains figurent parmi les 1 030 compagnons de l'ordre de la Libération.

Cependant, dès l'hiver 1944, sur ordre du général de Gaulle, la majorité des 15 000 tirailleurs sénégalais de la 9^e division d'infanterie coloniale (DIC) et de la 1^{re} division de marche d'infanterie (DMI) sont « blanchis », selon les termes de l'époque, pour céder la place aux recrues des FFL au sein de la 1^{re} armée française. Après le retrait des troupes des tirailleurs africains, ces derniers, anciens prisonniers libérés des *Frontstalags* ou anciens combattants au sein des FFL, sont rapidement rapatriés en Afrique-Occidentale française et en Afrique-Équatoriale française. Les soldats démobilisés embarquent à Morlaix ou Hyères, leur solde non régularisée. Le 1^{er} décembre 1944, à Thiaroye, quelques jours après leur rapatriement, alors que ces anciens combattants réclament leur solde et leurs arriérés, ils sont brutalement réprimés par les gendarmes et l'armée française, faisant de nombreux morts alors même qu'ils s'étaient battus pour la libération de la France.



1944-1945

ILS ONT LIBÉRÉ LA FRANCE

Après le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, les troupes françaises du Maghreb et les unités coloniales sont engagées sur les différents théâtres d'opérations : Tunisie, Italie, Corse, Provence, Normandie et enfin Paris. Entre 1942 et 1944, la mobilisation générale a permis de mobiliser environ 118 000 hommes venus d'Europe et 160 000 d'Afrique du Nord, qui s'ajoutent aux 225 000 hommes déjà prêts au combat. Les combattants africains sont rejoints par les « dissidents » antillais et guyanais regroupés dans le Bataillon de marche des Antilles n° 1 ainsi que par 200 Réunionnais. En janvier 1944, ces unités prennent officiellement le nom de Corps expéditionnaire français. La fusion des Forces françaises libres (FFL) et de l'Armée d'Afrique est bientôt réalisée, et constitue le fer de lance de la reconquête du territoire national.

Après avoir combattu en Tunisie (septembre 1943), le 1^{er} régiment de tirailleurs marocains et le 2^e groupe de tabors marocains libèrent la Corse aux côtés de la Résistance. L'Armée d'Afrique, à laquelle appartient le soldat Alain Mimoun, s'engage ensuite dans la campagne d'Italie avec la prise de Monte Cassino en 1944. Après avoir débarqué sur les côtes de Provence en août 1944, les troupes remontent rapidement vers le nord-est de l'Hexagone une fois Toulon, Marseille, Lyon et Dijon libérés. Dans le Vercors, des anciens évadés tirailleurs sénégalais participent aux combats, comme dans de nombreuses autres régions et maquis en France. Paris est libérée par la Légion étrangère, en particulier par les combattants républicains espagnols de la 2^e division blindée (DB), aussi surnommée la *Nueve*, dont fait partie Luis Royo-Ibanez. Le 12 septembre 1944, à Langres, les unités venues de Normandie et celles de Provence font leur jonction. Après une dure campagne, ils franchissent enfin le Rhin en mars 1945. À l'issue du conflit et des combats, quatorze Africains figurent parmi les 1 030 compagnons de l'ordre de la Libération.

Cependant, dès l'hiver 1944, sur ordre du général de Gaulle, la majorité des 15 000 tirailleurs sénégalais de la 9^e division d'infanterie coloniale (DIC) et de la 1^{re} division de marche d'infanterie (DMI) sont « blanchis », selon les termes de l'époque, pour céder la place aux recrues des FFL au sein de la 1^{re} armée française. Après le retrait des troupes des tirailleurs africains, ces derniers, anciens prisonniers libérés des *Frontstalags* ou anciens combattants au sein des FFL, sont rapidement rapatriés en Afrique-Occidentale française et en Afrique-Équatoriale française. Les soldats démobilisés embarquent à Morlaix ou Hyères, leur solde non régularisée. Le 1^{er} décembre 1944, à Thiaroye, quelques jours après leur rapatriement, alors que ces anciens combattants réclament leur solde et leurs arriérés, ils sont brutalement réprimés par les gendarmes et l'armée française, faisant de nombreux morts alors même qu'ils s'étaient battus pour la libération de la France.

Le 1^{er} décembre 1944, à Thiaroye, quelques jours après leur rapatriement, alors que ces anciens combattants réclament leur solde et leurs arriérés, ils sont brutalement réprimés par les gendarmes et l'armée française, faisant de nombreux morts alors même qu'ils s'étaient battus pour la libération de la France.

Après le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, les troupes françaises du Maghreb et les unités coloniales sont engagées sur les différents théâtres d'opérations : Tunisie, Italie, Corse, Provence, Normandie et enfin Paris. Entre 1942 et 1944, la mobilisation générale a permis de mobiliser environ 118 000 hommes venus d'Europe et 160 000 d'Afrique du Nord, qui s'ajoutent aux 225 000 hommes déjà prêts au combat. Les combattants africains sont rejoints par les « dissidents » antillais et guyanais regroupés dans le Bataillon de marche des Antilles n° 1 ainsi que par 200 Réunionnais. En janvier 1944, ces unités prennent officiellement le nom de Corps expéditionnaire français. La fusion des Forces françaises libres (FFL) et de l'Armée d'Afrique est bientôt réalisée, et constitue le fer de lance de la reconquête du territoire national.

Après avoir combattu en Tunisie (septembre 1943), le 1^{er} régiment de tirailleurs marocains et le 2^e groupe de tabors marocains libèrent la Corse aux côtés de la Résistance. L'Armée d'Afrique, à laquelle appartient le soldat Alain Mimoun, s'engage ensuite dans la campagne d'Italie avec la prise de Monte Cassino en 1944. Après avoir débarqué sur les côtes de Provence en août 1944, les troupes remontent rapidement vers le nord-est de l'Hexagone une fois Toulon, Marseille, Lyon et Dijon libérés. Dans le Vercors, des anciens évadés tirailleurs sénégalais participent aux combats, comme dans de nombreuses autres régions et maquis en France. Paris est libérée par la Légion étrangère, en particulier par les combattants républicains espagnols de la 2^e division blindée (DB), aussi surnommée la *Nueve*, dont fait partie Luis Royo-Ibanez. Le 12 septembre 1944, à Langres, les unités venues de Normandie et celles de Provence font leur jonction. Après une dure campagne, ils franchissent enfin le Rhin en mars 1945. À l'issue du conflit et des combats, quatorze Africains figurent parmi les 1 030 compagnons de l'ordre de la Libération.

Cependant, dès l'hiver 1944, sur ordre du général de Gaulle, la majorité des 15 000 tirailleurs sénégalais de la 9^e division d'infanterie coloniale (DIC) et de la 1^{re} division de marche d'infanterie (DMI) sont « blanchis », selon les termes de l'époque, pour céder la place aux recrues des FFL au sein de la 1^{re} armée française. Après le retrait des troupes des tirailleurs africains, ces derniers, anciens prisonniers libérés des *Frontstalags* ou anciens combattants au sein des FFL, sont rapidement rapatriés en Afrique-Occidentale française et en Afrique-Équatoriale française. Les soldats démobilisés embarquent à Morlaix ou Hyères, leur solde non régularisée. Le 1^{er} décembre 1944, à Thiaroye, quelques jours après leur rapatriement, alors que ces anciens combattants réclament leur solde et leurs arriérés, ils sont brutalement réprimés par les gendarmes et l'armée française, faisant de nombreux morts alors même qu'ils s'étaient battus pour la libération de la France.

Le 1^{er} décembre 1944, à Thiaroye, quelques jours après leur rapatriement, alors que ces anciens combattants réclament leur solde et leurs arriérés, ils sont brutalement réprimés par les gendarmes et l'armée française, faisant de nombreux morts alors même qu'ils s'étaient battus pour la libération de la France.



“ Nous les Tunisiens, Marocains, Algériens et Sénégalais pouvons être fiers de nous : nous nous sommes battus pour la France comme si elle était notre patrie. ”

11 FRANÇOIS DE GAULLE COLONNEL DU 1^{er} RÉGIMENT DE TIRAILLEURS MAROCAINS

LE TEMPS DES GUERRES DE DÉCOLONISATIONS

Aux quatre coins de l'Empire, les mouvements nationalistes remettent en cause l'Union française instaurée en 1946 et la France fait de nouveau appel aux troupes coloniales, sous la forme d'engagements volontaires, pour y rétablir son autorité. Si le gouvernement français de la Libération admet la nécessité de réformer le système colonial, il n'est pas prêt à l'abandonner ou à envisager la décolonisation. L'insurrection malgache de 1947 est le troisième événement majeur dans le processus de contestation du système colonial français, après la répression en Algérie en mai 1945 et le début de la guerre d'Indochine en 1946. Les troupes coloniales sont envoyées pour une répression de grande ampleur à Madagascar, qui n'accèdera à l'indépendance qu'en 1960.

La guerre d'Indochine oppose l'armée française, plus précisément le Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO), au Viêt-Minh, dont le leader, Hô Chi Minh, a proclamé l'indépendance de la République démocratique du Vietnam en septembre 1945. Le CEFEO est composé essentiellement de troupes d'Afrique, de la Légion étrangère et de « supplétifs » autochtones. Près de 30 % des troupes engagées du côté français sont indochinoises, un contingent qui augmente à partir de 1950, à la suite d'une nouvelle politique de recrutement du CEFEO dite de « jaunissement » des troupes. En 1954, la défaite de la France à Dien Bien Phu marque la fin de la guerre et de la présence française en Indochine, mais aussi dans les comptoirs des Indes et, donc, en Asie. En 1954, l'ensemble des soldats et des « rapatriés » auront quitté l'Indochine.

La guerre d'Algérie, opposant l'Armée de libération nationale (ALN), branche militaire du Front de libération nationale (FLN), à l'armée française éclate début novembre 1954, alors que celle d'Indochine se termine. Les soldats issus des colonies sont à nouveau mobilisés. Les Algériens du côté des forces françaises sont répartis en différentes unités : les Groupes mobiles de police rurale (puis de sécurité), les mokhaznis, les groupes d'autodéfense, les assés (gardiens des Unités territoriales) et les harkis. Si le terme harkis ne désigne à l'origine qu'une partie des soldats supplétifs algériens recrutés à partir de 1956, il finit, à la fin de la guerre en 1962, par désigner tout « Français de souche nord-africaine ». En 1961, on compte environ 26 000 engagés, à l'image d'Ahmed Raza, 39 000 appelés et plus de 150 000 « supplétifs algériens » aux côtés des Français. Ces troupes, engagées ou enrôlées, sont utilisées pour justifier le maintien de l'Algérie française : contrôle et surveillance des populations, participation aux combats contre les maquis de l'ALN.

Les mouvements nationalistes au Maghreb conduisent aux indépendances de la Tunisie et du Maroc en 1956, libérant ainsi la quasi-totalité des militaires originaires de ces deux pays. Au Cameroun, les arrestations de personnalités politiques opposées à la colonisation entraînent des émeutes en 1955, marquant le début de la guerre du Cameroun, opposant l'Union des populations du Cameroun (UPC) aux troupes coloniales françaises jusqu'en 1960, qui va se poursuivre en parallèle du conflit algérien.



1954

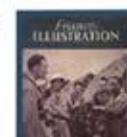
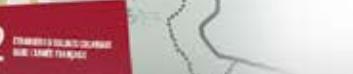
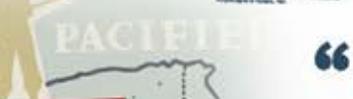
LE TEMPS DES GUERRES DE DÉCOLONISATIONS

Aux quatre coins de l'Empire, les mouvements nationalistes remettent en cause l'Union française instaurée en 1946 et la France fait de nouveau appel aux troupes coloniales, sous la forme d'engagements volontaires, pour y rétablir son autorité. Si le gouvernement français de la Libération admet la nécessité de réformer le système colonial, il n'est pas prêt à l'abandonner ou à envisager la décolonisation. L'insurrection malgache de 1947 est le troisième événement majeur dans le processus de contestation du système colonial français, après la répression en Algérie en mai 1945 et le début de la guerre d'Indochine en 1946. Les troupes coloniales sont envoyées pour une répression de grande ampleur à Madagascar, qui n'accèdera à l'indépendance qu'en 1960.

La guerre d'Indochine oppose l'armée française, plus précisément le Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO), au Viêt-Minh, dont le leader, Hô Chi Minh, a proclamé l'indépendance de la République démocratique du Vietnam en septembre 1945. Le CEFEO est composé essentiellement de troupes d'Afrique, de la Légion étrangère et de « supplétifs » autochtones. Près de 30 % des troupes engagées du côté français sont indochinoises, un contingent qui augmente à partir de 1950, à la suite d'une nouvelle politique de recrutement du CEFEO dite de « jaunissement » des troupes. En 1954, la défaite de la France à Dien Bien Phu marque la fin de la guerre et de la présence française en Indochine, mais aussi dans les comptoirs des Indes et, donc, en Asie. En 1954, l'ensemble des soldats et des « rapatriés » auront quitté l'Indochine.

La guerre d'Algérie, opposant l'Armée de libération nationale (ALN), branche militaire du Front de libération nationale (FLN), à l'armée française éclate début novembre 1954, alors que celle d'Indochine se termine. Les soldats issus des colonies sont à nouveau mobilisés. Les Algériens du côté des forces françaises sont répartis en différentes unités : les Groupes mobiles de police rurale (puis de sécurité), les mokhaznis, les groupes d'autodéfense, les assés (gardiens des Unités territoriales) et les harkis. Si le terme harkis ne désigne à l'origine qu'une partie des soldats supplétifs algériens recrutés à partir de 1956, il finit, à la fin de la guerre en 1962, par désigner tout « Français de souche nord-africaine ». En 1961, on compte environ 26 000 engagés, à l'image d'Ahmed Raza, 39 000 appelés et plus de 150 000 « supplétifs algériens » aux côtés des Français. Ces troupes, engagées ou enrôlées, sont utilisées pour justifier le maintien de l'Algérie française : contrôle et surveillance des populations, participation aux combats contre les maquis de l'ALN.

Les mouvements nationalistes au Maghreb conduisent aux indépendances de la Tunisie et du Maroc en 1956, libérant ainsi la quasi-totalité des militaires originaires de ces deux pays. Au Cameroun, les arrestations de personnalités politiques opposées à la colonisation entraînent des émeutes en 1955, marquant le début de la guerre du Cameroun, opposant l'Union des populations du Cameroun (UPC) aux troupes coloniales françaises jusqu'en 1960, qui va se poursuivre en parallèle du conflit algérien.



“ J'ai toujours vécu avec les Français, je veux rester avec eux. ”

Cameroun Nguyen-Ahmed Lang Son, 1960

AUX LENDEMAINS DES INDÉPENDANCES

À l'été 1954, les accords de Genève, soldant pour la France la perte de l'Indochine, imposent la démobilisation des soldats autochtones ou leur incorporation dans les armées nationales, tandis qu'une dernière unité indochinoise, le commando d'Extrême-Orient « Dam San », combat en Algérie jusqu'en 1960. En 1958, les unités de tirailleurs changent d'appellation et deviennent des régiments d'infanterie de marine, des régiments interarmes d'outre-mer ou des bataillons autonomes. Dans les outre-mer, les appelés se fondent sans distinction dans les forces armées françaises. Les dernières unités de soldats algériens sont dissoutes en métropole au milieu des années 1960, marquant la fin d'une histoire militaire commune longue de 130 ans entre la France et le Maghreb. En Afrique subsaharienne, les soldats africains rejoignent le plus souvent leur armée nationale après les indépendances. Beaucoup formeront l'armature des armées de leur pays respectif. Le sort des « supplétifs » qui ont combattu pour la France dans les guerres de décolonisations est douloureux et complexe.

À la fin de la guerre d'Indochine, de nombreux soldats supplétifs démobilisés, accompagnés de membres de leur famille, sont rapatriés en France. Le nombre total de personnes concernées s'élève à plusieurs dizaines de milliers. Les rapatriés d'Indochine sont installés dans le Centre d'accueil des Français d'Indochine (CAFI) à Sainte-Livrade-sur-Lot pour la plupart. À la fin de la guerre d'Algérie, les harkis, soldats supplétifs qui ont combattu aux côtés de la France et que l'on estime, sur les huit ans de guerre, à 200 000 combattants, sont considérés comme des « traîtres » par le FLN. En raison des violences à leur endroit, faisant selon les sources plusieurs dizaines de milliers de victimes, les harkis et leurs familles sont dans l'obligation de fuir et se tournent vers la France. Mais les autorités françaises ordonnent de ne pas les rapatrier. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux (90 000 personnes) arrivent cependant à rejoindre le territoire français. Face à ce flux, les autorités françaises mettent en place des camps de transit comme ceux de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) ou Bias (Lot-et-Garonne), qui deviennent des camps permanents pour certaines familles. Ce sont plus de 42 000 personnes qui transitent par ces camps de harkis entre 1962 et 1965. En raison des mauvaises conditions de vie dans les camps et de la ségrégation dont sont victimes les familles de harkis qui sont restées dans des camps, une première grande révolte a lieu en 1975, suivie de beaucoup d'autres dans les années 1990.

Les indemnités octroyées aux pieds-noirs dès les années 1970 ne sont instaurées qu'en 1987 pour les anciens supplétifs, suivies de nouveaux dédommagements en 1999, puis en 2002 et en 2005 après de longues revendications. Depuis 2010, les harkis restés en Algérie après l'indépendance peuvent enfin prétendre à la carte du combattant et sa pension. En 1959, les pensions des tirailleurs africains, devenus « étrangers » après les décolonisations, sont gelées. À partir de 1975, les anciens combattants, qui vivent souvent dans la précarité, revendiquent une revalorisation des pensions. Ce combat continue jusqu'à aujourd'hui, avec une nouvelle victoire en 2023.



1954-2024

AUX LENDEMAINS DES INDÉPENDANCES

À l'été 1954, les accords de Genève, soldant pour la France la perte de l'Indochine, imposent la démobilisation des soldats autochtones ou leur incorporation dans les armées nationales, tandis qu'une dernière unité indochinoise, le commando d'Extrême-Orient « Dam San », combat en Algérie jusqu'en 1960. En 1958, les unités de tirailleurs changent d'appellation et deviennent des régiments d'infanterie de marine, des régiments interarmes d'outre-mer ou des bataillons autonomes. Dans les outre-mer, les appelés se fondent sans distinction dans les forces armées françaises. Les dernières unités de soldats algériens sont dissoutes en métropole au milieu des années 1960, marquant la fin d'une histoire militaire commune longue de 130 ans entre la France et le Maghreb. En Afrique subsaharienne, les soldats africains rejoignent le plus souvent leur armée nationale après les indépendances. Beaucoup formeront l'armature des armées de leur pays respectif. Le sort des « supplétifs » qui ont combattu pour la France dans les guerres de décolonisations est douloureux et complexe.



À la fin de la guerre d'Indochine, de nombreux soldats supplétifs démobilisés, accompagnés de membres de leur famille, sont rapatriés en France. Le nombre total de personnes concernées s'élève à plusieurs dizaines de milliers. Les rapatriés d'Indochine sont installés dans le Centre d'accueil des Français d'Indochine (CAFI) à Sainte-Livrade-sur-Lot pour la plupart. À la fin de la guerre d'Algérie, les harkis, soldats supplétifs qui ont combattu aux côtés de la France et que l'on estime, sur les huit ans de guerre, à 200 000 combattants, sont considérés comme des « traîtres » par le FLN. En raison des violences à leur endroit, faisant selon les sources plusieurs dizaines de milliers de victimes, les harkis et leurs familles sont dans l'obligation de fuir et se tournent vers la France. Mais les autorités françaises ordonnent de ne pas les rapatrier. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux (90 000 personnes) arrivent cependant à rejoindre le territoire français. Face à ce flux, les autorités françaises mettent en place des camps de transit comme ceux de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) ou Bias (Lot-et-Garonne), qui deviennent des camps permanents pour certaines familles. Ce sont plus de 42 000 personnes qui transitent par ces camps de harkis entre 1962 et 1965. En raison des mauvaises conditions de vie dans les camps et de la ségrégation dont sont victimes les familles de harkis qui sont restées dans des camps, une première grande révolte a lieu en 1975, suivie de beaucoup d'autres dans les années 1990.



“ La France pourrait-elle oublier cette armée venue d'Afrique qui rémissait les Français libres de la 1^{re} DFL, les pieds-noirs, les gounniers et les tirailleurs marocains, algériens, tunisiens [...] ? ”

13 ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

MÉMOIRE ET COMMÉMORATIONS

En France hexagonale et dans les Outre-mer, on trouve de nombreux lieux rendant hommage aux soldats issus des colonies morts pour la France, aux résistants étrangers ou aux soldats étrangers dans l'armée française. En outre, leur souvenir est entretenu au sein de l'armée française à travers traditions et cérémonies. Si ce patrimoine militaire s'est maintenu dans l'armée, cette histoire reste peu connue du grand public. Elle n'est pas tout à fait intégrée au récit national français, à sa mémoire collective et des pans de cette histoire sont toujours occultés par ces « pages sombres » : massacres de soldats ayant servi la France comme à Thiaroye, utilisation des troupes coloniales dans les guerres de colonisation et de décolonisation, traitement indigne des rapatriés en France à la suite des indépendances, pensions inégales... Le travail historique et mémoriel est loin d'être achevé.

La célébration du 150^e anniversaire de la création des tirailleurs sénégalais en 2007 suivie par l'exposition itinérante « La Force noire » à partir de 2008 sont des étapes essentielles pour l'intégration de cette histoire au récit national. Le documentaire *Parcours de dissidents* d'Euzhan Palcy, les films *Indigènes* de Rachid Bouchareb et *Tirailleurs* de Mathieu Vadepied ont consacré la présence de ces soldats sur grand écran. De même, la série *Frères d'armes*, réalisée par Rachid Bouchareb et Pascal Blanchard, s'est attachée à dresser les portraits de ces héros méconnus. Enfin, plusieurs expositions itinérantes ont précédé celle-ci dans un but pédagogique et mémoriel : « Tirailleurs d'Afrique. Histoire croisée et mémoire commune » ; « Présences asiatiques et du Pacifique dans l'armée française » ; « Présences des Africains, des Caraïbes et de l'océan Indien dans l'armée française » ou encore « Présences maghrébines et orientales dans l'armée française ». En 2024, va être commémoré le 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire.

Enfin, le Panthéon est le lieu de choix en France pour consacrer symboliquement un parcours de vie exceptionnel. Joséphine Baker, artiste africaine-américaine et résistante, est entrée au Panthéon en 2021, une première pour une femme noire d'origine étrangère (elle est naturalisée française en 1937) dans la Résistance. Elle symbolise ces étrangers dans l'armée française. En février 2024, c'est au tour de Missak Manouchian, résistant arménien et figure légendaire de l'Affiche rouge. Ces panthéonisations symboliques créent toutes deux une ouverture vers une meilleure reconnaissance des étrangers dans la Résistance, combattants de la France libre, mais aussi vers la construction d'un récit plus inclusif de l'histoire de France. La prochaine étape devra faire entrer des combattants du monde entier et notamment de l'Empire colonial venus se battre pour la France. 1914, 1944, 1954, 2024... des moments clés de notre histoire qu'il s'agit de rappeler dans ce premier quart du XXI^e siècle.



2024

MÉMOIRE ET COMMÉMORATIONS

En France hexagonale et dans les Outre-mer, on trouve de nombreux lieux rendant hommage aux soldats issus des colonies morts pour la France, aux résistants étrangers ou aux soldats étrangers dans l'armée française. En outre, leur souvenir est entretenu au sein de l'armée française à travers traditions et cérémonies. Si ce patrimoine militaire s'est maintenu dans l'armée, cette histoire reste peu connue du grand public. Elle n'est pas tout à fait intégrée au récit national français, à sa mémoire collective et des pans de cette histoire sont toujours occultés par ces « pages sombres » : massacres de soldats ayant servi la France comme à Thiaroye, utilisation des troupes coloniales dans les guerres de colonisation et de décolonisation, traitement indigne des rapatriés en France à la suite des indépendances, pensions inégales... Le travail historique et mémoriel est loin d'être achevé.

La célébration du 150^e anniversaire de la création des tirailleurs sénégalais en 2007 suivie par l'exposition itinérante « La Force noire » à partir de 2008 sont des étapes essentielles pour l'intégration de cette histoire au récit national. Le documentaire *Parcours de dissidents* d'Euzhan Palcy, les films *Indigènes* de Rachid Bouchareb et *Tirailleurs* de Mathieu Vadepied ont consacré la présence de ces soldats sur grand écran. De même, la série *Frères d'armes*, réalisée par Rachid Bouchareb et Pascal Blanchard, s'est attachée à dresser les portraits de ces héros méconnus. Enfin, plusieurs expositions itinérantes ont précédé celle-ci dans un but pédagogique et mémoriel : « Tirailleurs d'Afrique. Histoire croisée et mémoire commune » ; « Présences asiatiques et du Pacifique dans l'armée française » ; « Présences des Africains, des Caraïbes et de l'océan Indien dans l'armée française » ou encore « Présences maghrébines et orientales dans l'armée française ». En 2024, va être commémoré le 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire.

Enfin, le Panthéon est le lieu de choix en France pour consacrer symboliquement un parcours de vie exceptionnel. Joséphine Baker, artiste africaine-américaine et résistante, est entrée au Panthéon en 2021, une première pour une femme noire d'origine étrangère (elle est naturalisée française en 1937) dans la Résistance. Elle symbolise ces étrangers dans l'armée française. En février 2024, c'est au tour de Missak Manouchian, résistant arménien et figure légendaire de l'Affiche rouge. Ces panthéonisations symboliques créent toutes deux une ouverture vers une meilleure reconnaissance des étrangers dans la Résistance, combattants de la France libre, mais aussi vers la construction d'un récit plus inclusif de l'histoire de France. La prochaine étape devra faire entrer des combattants du monde entier et notamment de l'Empire colonial venus se battre pour la France. 1914, 1944, 1954, 2024... des moments clés de notre histoire qu'il s'agit de rappeler dans ce premier quart du XXI^e siècle.



66 Et si le Soldat inconnu était un tirailleur sénégalais ? 99
Olivier de La Penne, 17 janvier 2024

14

14 ÉTRANGERS & SOLDATS COLONIAUX DANS L'ARMÉE FRANÇAISE



© Coll. Eric Deroo

**“ Nous avons mérité cet honneur
et la mère patrie considèrera sans doute
qu'elle se doit à elle-même
de nous l'accorder. ”**

Émir Khaled, extrait du discours prononcé à l'occasion de la venue
du président de la République Alexandre Millerand à Alger, 20 avril 1922

EXPOSITION RÉALISÉE PAR

GRUPE **ACHAC**
DE RECHERCHE

AVEC LE SOUTIEN DE

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

an
ct

agence nationale
de la cohésion
des territoires

DILRAH
DÉPARTEMENT
DES VICTIMES
DE LA GUERRE
ET DE LA NÉCESSITÉ
DE LA MÉMOIRE

EN PARTENARIAT AVEC

 **OFFICE NATIONAL
DES COMBATTANTS ET
DES VICTIMES DE GUERRE**
Aider Reconnaître Transmettre